



HAL
open science

Des bourses aux prêts : retour sur la privatisation de la politique sociale des étudiants anglais

Aurélien Casta

► **To cite this version:**

Aurélien Casta. Des bourses aux prêts : retour sur la privatisation de la politique sociale des étudiants anglais. Troisième Congrès de l'Association française de sociologie, Violences et société, Université Paris Diderot, Apr 2009, Paris, France. halshs-00687101

HAL Id: halshs-00687101

<https://shs.hal.science/halshs-00687101>

Submitted on 12 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RT6

Politiques sociales, protection sociale, solidarités

Working papers

Des bourses aux prêts : retour sur la
privatisation de la politique sociale des
étudiants anglais

Aurélien Casta (IDHE,
Université Paris-Ouest
Nanterre)
aureliencasta@wanadoo.fr

n° 2009-1

AFS
Association
Française de
Sociologie

Contact : bureau du réseau RT6,
voir www.rtf6.org

Des bourses aux prêts : retour sur la privatisation de la politique sociale des étudiants anglais

Texte présenté au "Troisième congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS)" , *Violences et société*, Université Paris Diderot, 14 au 17 avril 2009.

Communication au RT6 *Politiques sociales, protection sociale et solidarités*.

Aurélien Casta¹, doctorant, IDHE (UMR 8533), Université Paris Ouest Nanterre

Ce texte est l'objet d'une prochaine publication sous une version remaniée dans la revue "Formation Emploi".

¹ aureliencasta@wanadoo.fr Cette communication doit beaucoup au Centre for Employment Research (CER) de la London Westminster University qui m'accueille actuellement à l'occasion d'un séjour de recherche.

Introduction

La création en 1990 de la « Student loans company » (SLC) par le gouvernement conservateur britannique a marqué le début d'une hausse concomitante des frais d'inscription et des prêts à la charge des étudiants anglais². Elle constitue une rupture avec la politique antérieure garantissant la gratuité des études supérieures et des bourses d'entretien à la majorité des étudiants britanniques. Elle initie aussi de nouveaux rapports de pouvoir dans ce domaine entre des autorités locales jusqu'ici responsables de ces questions et le gouvernement britannique (Le Galès, 1993). Si la gestion des autorités locales revient à des représentants politiques locaux élus au suffrage universel, la SLC est une agence financée par le gouvernement mais au fonctionnement indépendant du ministère ou de toute autre institution politique. Les gouvernements travaillistes ont par la suite confirmé cette tendance au dessaisissement des acteurs publics (Le Galès, 2004). Le rôle de la SLC a en effet été accru depuis 1997 puisqu'elle s'est vue confiée la distribution de nouvelles ressources et une nouvelle agence, l' « Office for fair access » (OFFA) a été lancée en 2006 afin de mettre en place dans les établissements universitaires des politiques locales de soutien aux étudiants.

Cette recomposition de la distribution des ressources monétaires dévolues aux étudiants s'inscrit dans une politique publique d'enseignement supérieur entamée à la fin des années 80 par les conservateurs et poursuivie par les gouvernements de Tony Blair à partir de 1997. Au-delà des éléments de rupture qui la traversent, cette politique publique a eu pour objectif constant depuis 1987 l'augmentation des effectifs étudiants et l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur aux étudiants dits « non traditionnels » issus des groupes socio-économiques défavorisés (classes populaires, femmes célibataires, minorités ethniques, ...). Si cette volonté d'expansion du système éducatif n'est pas nouvelle, les impératifs économiques qui lui sont associés le sont davantage (Deer, 2004). Ils ont contribué à mettre en doute la nature et la réalité de la politique d'accès préconisée depuis 1987.

En focalisant notre attention sur le développement concomitant des frais d'inscription et de

² Anglais uniquement car la décentralisation des pouvoirs accordée à l'Irlande du Nord, au Pays de Galles et à l'Ecosse en 1999 dans le cadre de la « devolution », a introduit de profondes divergences dans ce domaine au sein du Royaume-Uni.

l'endettement étudiant³ et en le considérant comme un élément fondamental de l'expansion de l'enseignement supérieur britannique depuis 1987, nous entendons mettre en question la capacité de la nouvelle politique sociale étudiante par-delà ses ruptures et ses continuités, à reconfigurer dans le temps les réalités sociales étudiantes. Il ne s'agit pas ici de savoir si la création de la SLC et le dessaisissement progressif des autorités locales d'éducation est un moyen de dépolitiser le débat sur les questions étudiantes, mais plutôt de savoir si cette privatisation modifie les rapports que les étudiants anglais entretiennent avec les études supérieures, leur famille ou le marché du travail, ainsi que d'évaluer le poids du groupe socio-économique d'appartenance dans ces évolutions.

Le rapport Dearing publié en 1997, les livres blancs sur l'enseignement supérieur publiés en 1987, 1991 et 2003, illustrent les ruptures et les continuités des objectifs assignés par les conservateurs et les travaillistes depuis une vingtaine d'années. L'élargissement et l'augmentation des effectifs étudiants ont été financés via la distribution de plus en plus massive par la SLC de prêts et autres ressources afin de soulager les étudiants des augmentations successives des frais d'inscription. Si la composition des revenus en fonction des groupes socio-économiques d'appartenance met en lumière des inégalités entre étudiants, un mouvement général et durable conditionne désormais l'accès aux études supérieures à un endettement croissant et à l'exercice d'une activité salariée.

1. Augmentation des effectifs et élargissement de l'accès

« Enseignement supérieur : relever le défi », « Enseignement supérieur : une nouvelle structure » et « Le futur de l'enseignement supérieur » sont trois livres blancs publiés respectivement en 1987, 1991 et 2003. Ils ont été l'occasion pour les décideurs politiques britanniques d'exprimer les objectifs qu'ils assignaient à l'enseignement supérieur. « L'enseignement supérieur dans une société de la connaissance » est un rapport publié en 1997 par le comité Dearing. Ce comité était composé d'experts reconnus par l'ensemble de la classe politique parlementaire. Il était chargé de proposer de nouvelles orientations pour l'enseignement supérieur qui tiennent compte des évolutions économiques et sociales, de l'émergence d'une société de la connaissance et de la nécessité pour le Royaume-Uni d'être

³ Le système des « bourses obligatoires » géré par les autorités locales et supprimé en 1999 ne fera l'objet que de quelques allusions au sein de cette communication. Il trouve son origine dans les politiques éducatives adoptées après-guerre et a connu un développement remarquable sous plusieurs points (montant des bourses, nombre de bénéficiaire, dépenses publiques mobilisées, ...) des années 60 à sa suppression.

bien classé dans la compétition mondiale. Ces documents mettent en lumière les accords et les désaccords entre travaillistes et conservateurs quant aux motivations du processus d'expansion de l'enseignement supérieur.

1.1. Augmentation des effectifs et développement de l'enseignement supérieur

La nouvelle politique publique adoptée en 1987 avait pour premier horizon la fin des années 2000 et l'accès d'un tiers des effectifs de la classe des 18-30 ans à l'enseignement supérieur. L'objectif sera atteint dans les temps et laissera place dans un second temps à l'objectif travailliste d'une moitié de la classe d'âge en 2010. Si la capacité du Royaume-Uni à atteindre ce nouvel objectif est sérieusement mise en doute par la récente stagnation des effectifs, la hausse du nombre d'étudiants n'en reste pas moins remarquable. Les effectifs ont été doublés en une petite vingtaine d'années et ceux-ci se situent dorénavant à la hauteur des autres pays de l'OCDE.

Tableau 1 : Evolution du nombre d'étudiants inscrits et domiciliés au Royaume-Uni de 1988 à 2007

	1988/89	1992/93	1995/96	1998/99	2004/05	2007/08
Etudiants	1178000	1452100	1720094	1890775	2236270	2306105
Temps plein	n.d.	820900	903425	n.d.	1391505	1480385
Temps partiel	n.d.	499400	549951	n.d.	844765	825720

Source : Agence britannique des statistiques sur l'enseignement supérieur (HESA).

n.d. : donnée indisponible

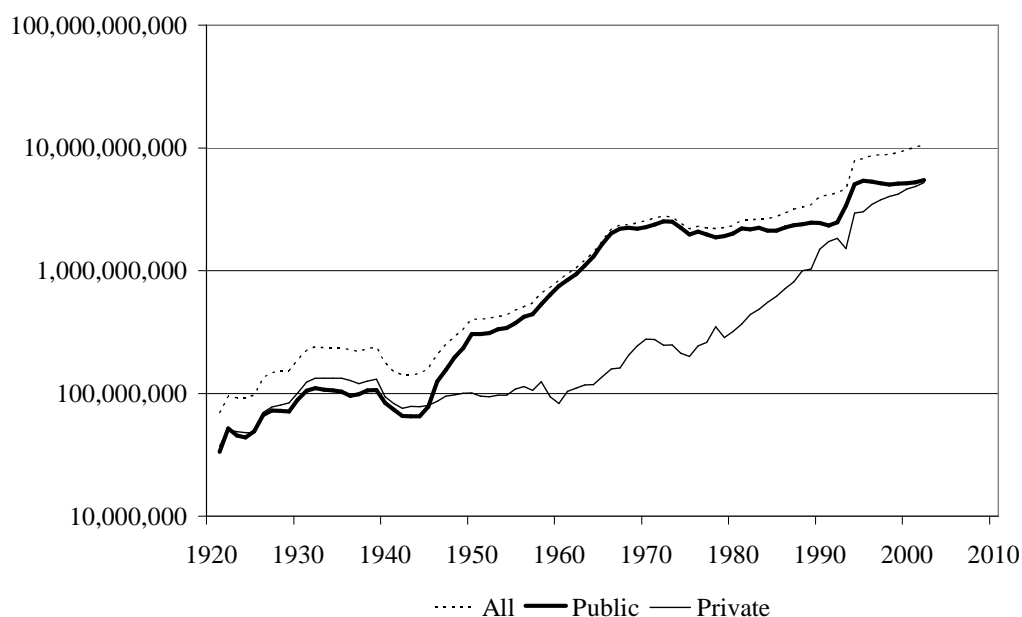
Cette augmentation ne s'est pas faite au détriment des études à temps plein qui ont attiré tout autant que les études à temps partiel en conservant une place largement majoritaire au sein des effectifs globaux⁴. Cette expansion est d'autant plus remarquable qu'elle s'est faite à dépenses publiques constantes au cours des années 90, tendance que les travaillistes vont s'attacher à remettre en cause au début de leur mandat dans la lignée du rapport Dearing.

⁴ Les études à temps partiel permettent à l'individu d'allonger et de modifier la temporalité d'obtention du diplôme de l'enseignement supérieur en fonction de ses autres contraintes de travail. Cette modalité de validation des études supérieures est née dans les années 60 et elle connaît un certain succès depuis la fin des années 80. Elle concerne depuis environ 40% des effectifs, essentiellement des salariés. Par ailleurs, les étudiants étrangers sont aujourd'hui 300 000 et leur poids dans les effectifs totaux est depuis 1987 de plus en plus important. Ils paient des frais d'inscription beaucoup plus élevés et ne bénéficient pas des ressources accordées aux étudiants britanniques.

Depuis une vingtaine d'années, c'est incontestablement la croissance des revenus privés des universités qui a permis de financer l'expansion (Carpentier, 2004), les frais d'inscription y occupant une part croissante et déterminante.

Graphique 1 : Revenu des universités⁵ britanniques (£1990), 1921-2002

Source: Carpentier (2004)



La Loi sur l'enseignement supérieur de 1992 a considérablement restructuré les modalités de financement public des établissements d'enseignement supérieur. Elle a en effet autorisé les polytechniques, des établissements traditionnellement dévolus à un enseignement plus professionnalisé que les universités, à se transformer en universités simplifiant considérablement la structure de l'enseignement supérieur britannique. Les organismes de recrutement, les conseils publics de financement et les agences chargées d'évaluer la qualité des établissements ont été unifiés à cette occasion. Tout en limitant les montants dépensés, les gouvernements conservateurs ont organisé un nouveau mode de distribution des fonds publics. Le souci de la qualité et de l'efficacité manifesté dans leur livre blanc de 1991 est systématiquement associé à une distribution différenciée, contractualisée et conditionnée en fonction des performances des établissements.

1.2. L'impératif de l'accès : articulation et évolution

⁵ Le graphique ne prend en compte l'ensemble de l'enseignement supérieur qu'à partir de 1992. Les revenus privés comprennent les frais d'inscription mais aussi les ressources apportées par les entreprises.

Si les trois livres blancs affichent comme objectif principal l'élargissement de l'accès aux études supérieures, ils l'articulent dès leur introduction à d'autres impératifs nationaux :

« L'enseignement supérieur devrait servir l'économie plus efficacement, poursuivre le financement des activités de recherche fondamentale dans le domaine des arts et des humanités, avoir des liens plus étroits avec le monde de l'industrie et du commerce et promouvoir l'entreprise. [...] Pour prendre davantage en compte les besoins du pays en main d'œuvre qualifiée, le gouvernement entend planifier une hausse du nombre d'étudiants pour les prochaines années, [...] étudier les besoins de l'économie pour produire le nombre exact et approprié de diplômés dans les années 1990, augmenter les taux de participation [...] et développer de façon plus approfondie la formation continue. » (DfES, 1987 ; avant-propos).

« Avec cette nouvelle structure, le gouvernement continuera d'instaurer les orientations stratégiques de l'enseignement supérieur [...]. Dès maintenant, il va permettre aux étudiants, aux employeurs et à la société civile d'avoir un poids plus important pour sensibiliser les établissements à leurs besoins et à leurs attentes et il va permettre aux instances de financement et aux établissements d'enseignement supérieur de répondre à ces demandes en développant l'efficacité et la qualité de l'enseignement supérieur qu'ils fournissent. » (DfES, 1991 ; p. 5)

« Ce Livre Blanc annonce notre intention de prendre de dures décisions dans le domaine de l'enseignement supérieur, de trouver un arrangement de long terme à la question des finances étudiantes, d'élargir l'accès des universités et de leur permettre de lutter avec les meilleures. Nous recherchons un partenariat entre étudiants, gouvernement, monde des affaires et universités pour renouveler et étendre notre système d'enseignement supérieur pour la prochaine génération. [...] Ce sont les fondations pour notre réussite nationale à venir. » (DfES, 2003 ; p. 3)

Ainsi, si l'accès doit être élargi au nom de la justice sociale, il doit l'être aussi pour des impératifs d'ordre économique. Pour les conservateurs, il s'agit davantage de répondre aux besoins des entreprises nationales en matière de main d'œuvre qualifiée. Les besoins doivent être évalués et les effectifs étudiants planifiés en fonction. C'est selon cette échelle que l'augmentation du nombre d'étudiants est légitimée. Le souci de la qualité et de l'efficacité répond aux mêmes critères d'appréciation, à ceci près qu'il est aussi associé à la volonté des décideurs britanniques de limiter les financements publics. Il s'agit d'être « efficace », c'est-à-dire de faire plus et mieux avec le même financement public (DfES, 1987 ; p. 22), les

progrès qualitatifs étant mesurés et sanctionnés (financièrement) par des agences indépendantes et chargées de mettre en place l' « assurance qualité » (DfES, 1991 ; chapitre 5).

Pour les travaillistes, la poursuite de l'élargissement s'accompagne d'un souci de voir les universités britanniques lutter avec les meilleures dans la compétition internationale. L'élargissement est associé là aussi à des besoins économiques, à un souci de la qualité des établissements, de sa mesure, à la qualité des qualifications acquises, à la nécessité de les faire correspondre aux besoins croissants des entreprises pour assurer la prospérité du pays et créer des emplois (DfES, 2003 ; chapitre 1). Le risque de pénurie de main d'œuvre qualifiée est peu évoqué.

Si les livres blancs accordent peu de place à la volonté de réduire les inégalités sociales, la mise en contradiction des gouvernants sur cet aspect lors des débats parlementaires, poussent les ministres à avancer l'idée que leur nouvelle politique publique d'enseignement supérieur contribuera à réduire ces inégalités. Les secrétaires d'Etat David Blunkett et Alan Johnson chargés de la mise en place des deux grandes réformes travaillistes respectivement en 1997 et en 2004, ainsi que le Premier Ministre Tony Blair attacheront à cette occasion un intérêt particulier à la participation à l'enseignement supérieur des « groupes socio-économiques défavorisés », au poids financier des études supérieures pour les « classes moyennes » et à « la réduction du fossé entre les classes sociales » (Casta, 2007).

Le rapport Dearing, issu d'une réflexion générale, consensuelle et indépendante des impératifs gouvernementaux de l'époque, surplombe les désaccords entre conservateurs et travaillistes et synthétise les principaux objectifs assignés aux politiques publiques d'enseignement supérieur :

« Le Comité a du considérer [...] les principes suivants : il devrait y avoir une participation maximale dans l'enseignement supérieur initial [...] et dans la formation tout au long de la vie [...] pour prendre en compte les besoins futurs des individus, de la nation et du marché du travail ; les étudiants devraient pouvoir choisir au sein d'une large variété de cours, d'institutions, de modalités et de lieux d'études ; [...] l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage devrait être augmentée ; l'apprentissage devrait être de plus en plus sensible aux besoins des employeurs et inclure le développement de compétences générales largement valorisées dans l'emploi ; [...] les modalités du système de soutien étudiant devraient être justes et transparentes et soutenir les principes précédents ; [...] le rapport qualité/prix

devrait s'imposer dans l'utilisation des ressources. » (Dearing, 1997 ; p. 3).

La suite de l'avant-propos est quant à elle consacrée au contexte futur. Elle permet au comité d'évoquer l'exacerbation de la compétition internationale en matière de croissance économique, de personnels et d'étudiants (p. 4).

En somme, l'articulation d'impératifs liés à l'expansion de l'enseignement supérieur, à la justice sociale, aux besoins en main d'œuvre qualifiée, à la qualité des universités britanniques dans la compétition internationale et à la capacité du territoire à attirer et valoriser les capitaux, semble ici constituer le « fond commun » du discours des décideurs politiques depuis une vingtaine d'années. Les transformations de la population étudiante générées par ces politiques nous permettront par la suite d'en dire davantage sur ce qui fait leur continuité.

2. Origine et développement de nouvelles ressources

L'introduction de prêts étudiants complémentaires en 1990 a été légitimée dans un livre blanc publié en 1988 et intitulé « Des prêts complémentaires pour les étudiants ». Ce document détaille aussi les modalités de distribution de la ressource. Face au refus des entreprises commerciales (banques, ...) d'assurer la distribution de prêts à taux préférentiel, le gouvernement britannique sera contraint de créer un nouvel organisme à même d'assumer cette nouvelle fonction de l'Etat, la SLC. Cette agence distribue des dépenses publiques qui ont pris une nouvelle envergure depuis l'arrivée des travaillistes.

2.1. Une nouvelle ressource pour l'entretien ...

Dans le livre blanc publié en 1988, l'introduction des prêts étudiants est vue comme un moyen de concilier expansion de l'enseignement supérieur et volonté de stabiliser les dépenses publiques. Ces dernières sont à l'époque considérablement alourdies par le système des bourses obligatoires, un dispositif garantissant à la quasi-totalité des étudiants à temps plein britanniques la gratuité des études et le bénéfice d'une bourse d'entretien. Associé à l'expansion à venir, ce système risquait de favoriser un envol des dépenses publiques. Les conservateurs entérinent donc le début de la distribution de prêts dont les montants compenseront les baisses successives et annoncées du montant des bourses d'entretien. L'introduction de prêts d'entretien est aussi l'occasion d'entériner un partage plus équitable

du coût des études supérieures ainsi que de socialiser les étudiants à de nouveaux comportements :

« Les objectifs des nouvelles dispositions consistent à partager le coût de l'entretien plus équitablement entre les étudiants, leurs parents et le contribuable, à augmenter les ressources à disposition des étudiants, à réduire la contribution attendue des parents à l'entretien des étudiants, à réduire les dépenses publiques directes consacrées aux bourses [...] et à augmenter la conscience économique des étudiants et leur autonomie. » (DES, 1988 ; p. 1)

L'argumentaire des conservateurs est très pragmatique. Les étudiants doivent être soutenus pour leur entretien, les parents et les contribuables contribuent déjà beaucoup à cet entretien et il se trouve que le salaire des diplômés est en moyenne un quart plus élevé sur le marché du travail. Ces trois faits légitiment la création de prêts dont le remboursement sera effectué une fois les études terminées.

2.2. ... mais de nouvelles dépenses d'inscription

Si le partage des coûts d'entretien à la charge des étudiants fut soutenu ouvertement par les conservateurs, celui du coût des études fut imposé avec beaucoup moins de transparence. Le gouvernement Major a laissé de 1990 à 1997 les établissements d'enseignement supérieur augmenter et différencier leurs frais d'inscription, dans un contexte de stabilisation des dépenses publiques affectées aux universités et de gel du montant de la ressource accordée aux étudiants boursiers pour payer leurs frais d'inscription.

Tableau 2 : Evolution des dépenses moyennes consacrées aux études⁶ de 1992 à 2004 pour les étudiants à temps plein (£2004)

	1992/93	1995/96	1998/99	2004/05
Dépenses études	325	602	893	1980

Source : SIES (1993, 1996, 2000, 2006)

Ces hausses localisées recevront un discret assentiment du gouvernement à l'occasion du livre blanc de 1991. La différenciation des frais d'inscription y est autorisée si elle est associée à une politique locale de bourses (DES, 1991 ; chapitre 2). Les travaillistes vont confirmer cet

⁶ Les dépenses liées aux études comprennent d'autres postes que les frais d'inscription (matériel, transport, ...). Les frais d'inscription constituent toutefois les deux tiers de la dépense en 2004 et sont le principal vecteur de la hausse observée.

accroissement des charges liées aux études (tableau 2). Dès 1998, ils instaurent en effet des frais d'inscription et redonnent au gouvernement le pouvoir de les déterminer. Les frais sont alors de 1000£. Ils sont soumis à une modulation par tiers⁷ pour l'ensemble des étudiants à temps plein. En totale contradiction avec les mesures travaillistes, les bourses obligatoires sont supprimées.

Pour les remplacer, le gouvernement crée en 1999 le « nouveau système de soutien aux étudiants ». Ce système s'appuie exclusivement sur les prêts de la SLC, dont les montants sont considérablement augmentés en 1999 et un quart de leur montant est soumis à conditions de ressources. Ces montants et les frais d'inscription seront réévalués chaque année à hauteur de l'inflation de 1998 à 2005 (passant de 1000£ à 1250£ pour les frais d'inscription). La loi sur l'enseignement supérieur de 2004 introduit une nouvelle rupture. Les universités auront à partir de 2006 la possibilité d'établir leurs frais jusqu'à 3000£. La quasi-totalité des universités (DfES, 2006) choisit alors le plafond maximal s'engageant en retour à mettre en place une politique de soutien financier vis-à-vis des étudiants défavorisés. Pour valider ces engagements, un organisme public est d'ailleurs créé, le « Bureau pour un accès équitable » (OFFA). Deux types de prêts seront désormais accessibles aux étudiants et leur somme constitue une augmentation sans précédent. Tous les étudiants à temps plein pourront en effet souscrire un prêt pour frais d'inscription s'élevant à 3000£ et un prêt pour entretien pouvant s'élever à 6000£ (tableau 3). Une nouvelle bourse sous conditions de ressources intitulée « bourse d'entretien » est aussi mise en place. Ses plafonds d'attribution la destinent à une minorité de la population et son montant maximal est de 2700£.

Une autre rupture travailliste est à remarquer. Dès 1998, le gouvernement a décidé notamment sous l'influence du rapport Dearing de créer de nouvelles ressources à disposition des étudiants à temps partiel. C'est une évolution sans précédent puisque malgré leur nombre important, ils ont historiquement toujours été moins bien lotis que les étudiants à temps plein. Le Livre blanc de 2003 leur accorde également la possibilité de bénéficier de bourses d'entretien et de bourses d'inscription. Ces dernières succèdent aux prêts de 500£ qui pouvaient leur être accordés depuis 1999. Ces bourses restent d'un montant fort modeste comparées aux autres bourses (250£ maximum) et elles bénéficient qu'à une petite minorité, la tranche la plus défavorisée des étudiants à temps partiel (UUK, 2006).

⁷ Seul le tiers le plus favorisé des étudiants payait la totalité de cette somme. Le tiers le moins favorisé en était exempté et le tiers intermédiaire n'en payait qu'une partie modulée en fonction des ressources parentales déclarées.

Deux documents annexés au livre blanc de 2004 intitulés « Vers une seule bourse combinée pour l'enseignement supérieur » et « Les prêts étudiants et la question de la dette » contribuent à justifier l'adhésion des travaillistes à la poursuite du développement concomitant des frais d'inscription et de l'endettement étudiant, ainsi que la création des nouvelles ressources. La continuité des évolutions imposées aux étudiants depuis une vingtaine d'années se retrouve dans les justifications publiques. Quelques inflexions doivent toutefois être constatées. Par exemple, alors que le livre blanc de 1988 exprimait le souci de concilier expansion de l'enseignement supérieur et stabilisation des dépenses publiques, la loi sur l'enseignement supérieur de 2004 exprime davantage le souci d'une augmentation durable et équitable des ressources à disposition des établissements d'enseignement supérieur. Le souci de justice sociale les conduit enfin à accorder une place plus importante à l'argument du surplus de salaire (Casta, 2007), surplus simplement évoqué à la fin des années 80.

2.3. Les prêts de la SLC

Le livre blanc de 1988 et la Loi sur les prêts étudiants votée en 1990 fixe les orientations générales de la SLC. C'est une institution non lucrative au budget voté par le Parlement et tenue de rendre des comptes au Secrétaire d'Etat en charge de l'enseignement supérieur sur le respect des missions qui lui sont confiées. Le Secrétaire fixe quant à lui, le montant maximal du prêt, les dispositions de son remboursement et prend des dispositions pour faire face aux défauts de paiement temporaires ou définitifs. L'institution est tenue de rembourser les sommes reçues des pouvoirs publics.

Les prêts distribués sous la période conservatrice, étaient de type hypothécaire. A la fin de chaque année universitaire, la dette était susceptible d'être remboursée à la SLC. L'échéance n'était repoussée que si l'étudiant ou le diplômé faisait la preuve de l'insuffisance de ses propres⁸ revenus. La dette était réévaluée chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation. Ces prêts étaient accordés à tous les étudiants à temps plein inscrits dans les cursus du premier niveau de l'enseignement supérieur (« undergraduates ») jusqu'à l'âge de 50 ans. Trois niveaux de montant dépendant du lieu de résidence avaient été créés. La dette était effacée 25 ans après la souscription du premier emprunt, après 50 ans (60 ans pour ceux ayant commencé leur cursus après 40 ans) et en cas de mort.

⁸ Les revenus de l'époux n'étaient jamais pris en compte.

Au-delà de la réévaluation des montants disponibles, les travaillistes ont apporté quelques changements au dispositif. Le changement principal réside dans les modalités de remboursement. Le système hypothécaire est remplacé par un système fiscal. Le remboursement est dorénavant adressé aux autorités fiscales britanniques et il démarre dès que le diplômé touche un revenu annuel supérieur à 15000£⁹. Dès qu'il atteint ce niveau de revenu, un remboursement équivalent à 9% de la tranche dépassant les 15000£, est enclenché.

Tableau 3 : Evolution du montant des prêts pour les étudiants à temps plein anglais depuis 1990 (£ 2006)

Année	Types de prêts	Prêts entretien	Prêts inscription
1990/91	<i>Londres</i>	719	n.e.
	<i>D'origine</i>	516	
	<i>Autre</i>	657	
1993/94	<i>Londres</i>	1295	n.e.
	<i>D'origine</i>	881	
	<i>Autre</i>	1102	
1996/97	<i>Londres</i>	2588	n.e.
	<i>D'origine</i>	1602	
	<i>Autre</i>	2092	
1998/99	<i>Londres</i>	3796	n.e.
	<i>D'origine</i>	2806	
	<i>Autre</i>	3301	
1999/2000	<i>Londres</i>	5296	n.e.
	<i>D'origine</i>	3399	
	<i>Autre</i>	4297	
2004/05	<i>Londres</i>	5472	n.e.
	<i>D'origine</i>	3426	
	<i>Autre</i>	4330	
2006/07	<i>Londres</i>	6170	3000
	<i>D'origine</i>	3415	3000
	<i>Autre</i>	4405	3000
	Evolution 1990/2006	+ 758% + 562% + 570%	

Source : Casta (2007).

n.e. : catégorie inexistante

⁹ L'une des grandes mesures de la Loi sur l'enseignement supérieur de 2004 a été de faire passer ce seuil de 10000£ à 15000£.

2.4. Les prêts : une ressource universelle au poids de plus en plus important

Lancés en 1990, les prêts d'entretien de la SLC ont fini par être distribués à la quasi-totalité de la population éligible (80% en 2004). Les montants que les étudiants à temps plein sont autorisés à solliciter sont quant à eux six à huit fois plus élevés en 2006 qu'en 1990 (cf tableau 3, *supra*). La hausse est encore plus significative si les nouveaux prêts d'inscription de 3000£ sont pris en compte. Les dépenses publiques consacrées aux prêts ont continué de connaître une forte augmentation lors des mandats travaillistes. Les nouvelles dispositions ont multiplié par cinq les dépenses publiques mobilisées à cette occasion de 1997 à 2006 en Angleterre et au Pays de Galles (Casta, 2007). Il est à noter que les remboursements des prêts des diplômés ne contribuent toujours actuellement qu'à moins de 20% de la dépense publique occasionnée chaque année par la distribution de ces prêts publics¹⁰.

3. Un accès massifié mais un accès différencié ?

L'expansion de l'enseignement supérieur a produit une recomposition des inégalités entre groupes socio-économiques dans l'enseignement supérieur. Sa capacité à bénéficier à toutes les classes sociales a été vivement mise en doute. Cinq études commandées par le gouvernement britannique de 1988 à 2004 et intitulées « Enquête sur les revenus et les dépenses des étudiants » (SIES) permettent d'évaluer le poids et l'évolution des inégalités de classe dans la recomposition des revenus étudiants initiée en 1990.

En regroupant d'un côté les enquêtes de 1989, 1993 et 1996 et celles de 1999 et 2005 de l'autre, il est possible de confronter les évolutions constatées sous l'ère conservatrice et sous l'ère travailliste. La méthodologie adoptée par ces grandes enquêtes étant différente sous de nombreux aspects¹¹, la comparaison des deux dernières enquêtes avec les trois premières ne

¹⁰ La proportion ne cesse toutefois d'augmenter depuis la création de la SLC. A titre d'exemple, elle n'était que de 10% lors de l'année universitaire 1996/1997 (SLC, 1998 et 2007).

¹¹ Les trois premières enquêtes traitent uniquement des étudiants à temps plein, contrairement aux deux dernières qui intègrent les étudiants à temps partiel (le cas de ces étudiants sera davantage abordé dans la dernière partie). Les premières enquêtes divisent ensuite la population selon les critères administratifs de l'époque, entre ceux qui n'ont pas encore eu 26 ans et ceux qui les ont déjà eu, entre ceux qui sont mariés et ceux qui ne le sont pas. Les deux dernières enquêtes cessent d'appliquer ces critères. Les revenus de ces deux populations sont enfin évalués selon des définitions différentes. Ainsi, les trois premières enquêtes considèrent l'épargne et les prêts commerciaux comme un élément du revenu. Les deux suivantes s'attachent à traiter ces éléments séparément comme des ressources d'ajustement mobilisées par les étudiants lorsque leurs revenus sont inférieurs à leurs dépenses. La prochaine enquête sur l'année universitaire 2007/08 devrait sortir en avril 2009.

peut fournir que des résultats très généraux exposés dans la dernière partie.

3.1. Un accès élargi depuis 1997 ...

Les responsables travaillistes ont pris l'habitude de souligner à leurs détracteurs que leur nouvelle politique de soutien aux étudiants n'a pas augmenté les inégalités sociales en matière d'accès et qu'un jeune ayant terminé avec succès ses études secondaires a autant de chances d'entrer à l'université quelque soit son milieu socio-économique d'origine (DfES, 2003). Les évolutions récentes de deux indicateurs statistiques sont régulièrement mobilisées par les travaillistes. D'une part, la composition sociale des étudiants à temps plein entrant dans l'enseignement supérieur lors d'une année universitaire est restée globalement stable sous l'ère travailliste. D'autre part, le taux de participation à l'enseignement supérieur d'une classe d'âge augmente à un rythme équivalent dans tous les groupes socio-économiques. Dans un contexte de hausse des effectifs, l'évolution de ces deux indicateurs valorise les politiques travaillistes. Le bilan des mandats conservateurs est sur ce plan, moins positif (Dearing, 1997).

L'argumentaire travailliste a suscité une contre-expertise sociologique et économique particulièrement riche (Callender, 2002 ; Ball, David, Davies et Reay, 2001 ; Pennel et West, 2005 ; Stanton, 2008)¹². Ces travaux se sont particulièrement intéressés à l'impact de l'introduction des frais d'inscription et des prêts étudiants sur les groupes socio-économiques les plus défavorisés et les minorités ethniques. Ils mettent notamment en avant le poids de ces nouvelles contraintes financières dans le choix des établissements, leur capacité à renforcer les hiérarchies existantes dans l'enseignement supérieur britannique, la propension plus importante de ces populations à s'endetter et à travailler durant les études, ainsi que les dispositions psychologiques que ces étudiants manifestent face à la dette. C'est un état des lieux de ces inégalités et de leur évolution dans la composition des revenus étudiants qui est proposé par la suite.

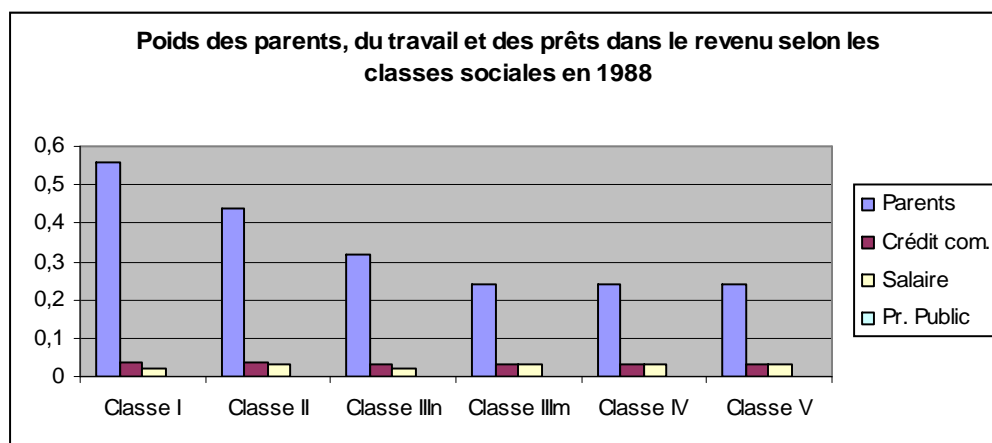
3.2. ... au prix de concessions plus dures des classes populaires

¹² La richesse du débat s'est encore accrue ces dernières années avec les nouvelles hausses de frais d'inscription mises en place en 2006 et celles annoncées pour 2010 (NUS, 2007).

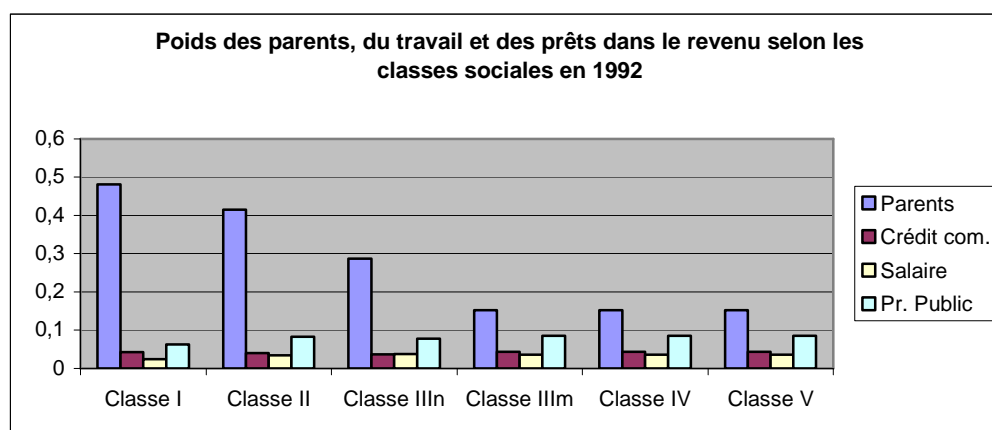
Les trois graphiques suivants illustrent la recomposition sous le mandat conservateur des revenus des étudiants en fonction de leur groupe socio-économique d'appartenance¹³.

¹³ L'analyse repose sur les catégories socio-économiques britanniques. Leur construction consiste à croiser les critères liés à la relation d'emploi (employeur, employé, indépendant, ...) et les critères liés au poste occupé. Les classes I et II regroupent ainsi les employeurs et les cadres supérieurs, la classe III_n regroupe des professions intermédiaires non manuelles, la classe III_m les professions intermédiaires manuelles et les classes IV et V regroupent les professions manuelles, ordinaires et faiblement qualifiées ainsi que les personnes sans emploi.

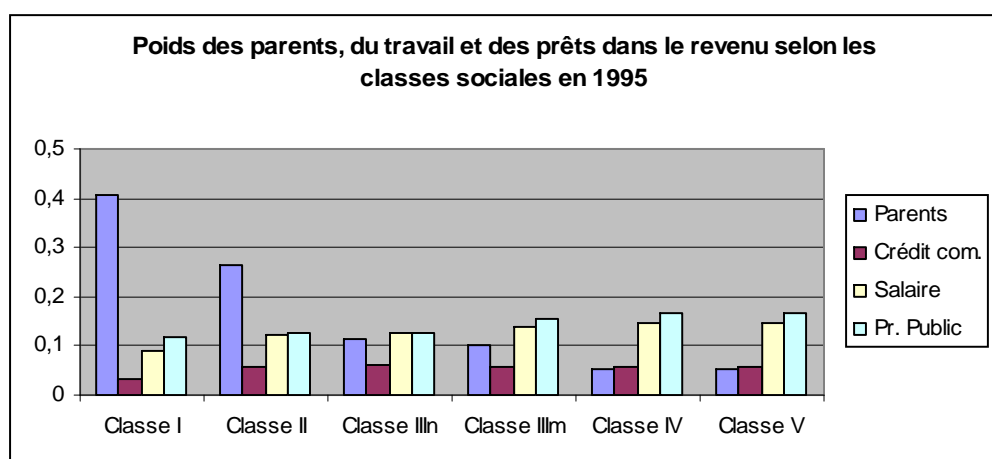
Graphique 2 (Source : SIES 1989)



Graphique 3 (Source : SIES 1993)



Graphique 4 (Source : SIES 1996)



Le poids du soutien familial s'est considérablement réduit. Cette évolution est un peu plus marquée dans les classes supérieures (classe I et II) qui partaient d'une contribution parentale plus élevée de l'ordre de 50%. L'autre évolution significative est le poids plus important de l'activité salariée. Cette hausse est particulièrement marquée de 1992 à 1995, elle pousse la proportion entre 10 et 15% et touche toutes les classes. La hausse est toutefois plus marquée

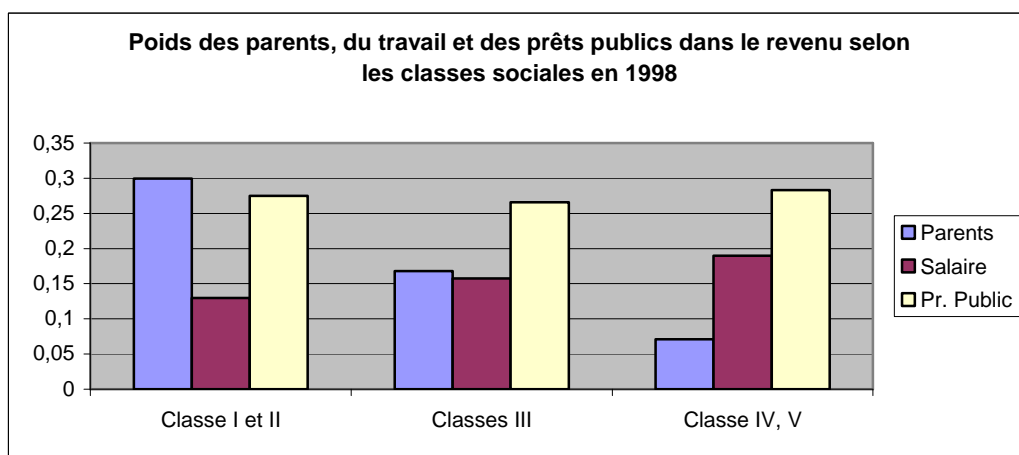
dans les classes inférieures (IV et V). Le constat est le même pour la part des prêts de la SLC. Les crédits commerciaux se développent quant à eux lentement jusqu'à occuper un peu plus de 5% du revenu étudiant. Ce dernier mouvement traverse toutes les classes à l'exception notable de la classe supérieure. L'ensemble de la population étudiante a donc été amené sous les conservateurs à accorder une place plus importante au marché du travail et à l'endettement, cette dynamique étant légèrement plus prononcée dans les classes inférieures.

En ce qui concerne les évolutions observables sous les mandats travaillistes, elles sont moins fines en raison des regroupements de classe opérés par les auteurs des deux enquêtes de 1999 et 2005. Les comparaisons de classe portent uniquement sur trois catégories. Les graphiques 5 et 6 semblent tout d'abord indiquer une égalisation de la part du soutien parental dans les deux classes inférieures. Les divisions de classe continuent d'occuper une place marginale du côté des prêts publics et ont même tendance à se réduire si l'on regarde l'activité salariée, même si la classe inférieure continue d'être plus touchée par le phénomène. En somme, ce premier tableau des conséquences des politiques travaillistes semble confirmer la capacité du dispositif travailliste à limiter voire réduire le poids des inégalités entre groupes socio-économiques.

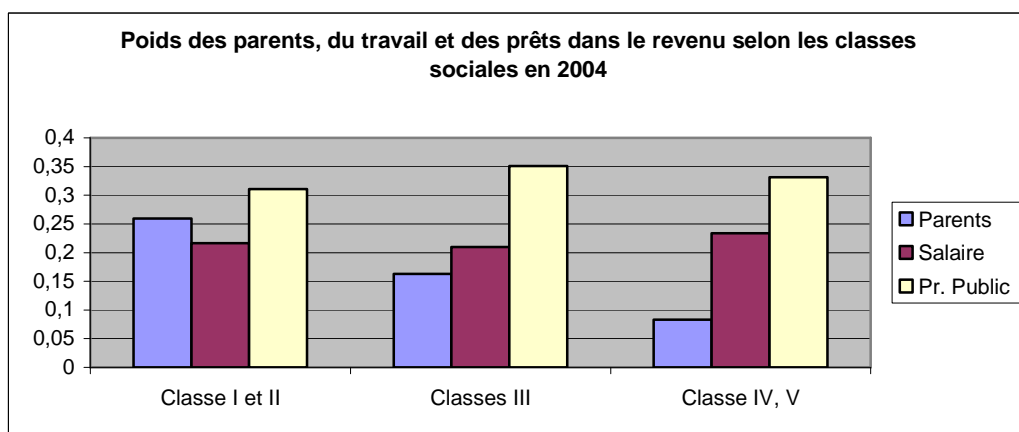
Une analyse plus fine de la composition du revenu et de ces sources tend toutefois à confirmer la persistance et l'accroissement des inégalités de classe. Tout d'abord, la hausse des dépenses liées aux études a davantage touché les classes inférieures. Le résultat est qu'en 2004, les dépenses s'accroissent au fur et à mesure qu'on descend dans la hiérarchie sociale. Ce n'était pas le cas en 1998. Le salariat durant l'année universitaire reste plus fréquent dans les classes inférieures. Les heures travaillées continuent de s'allonger au fur et à mesure qu'on descend dans la hiérarchie sociale. Si les étudiants des classes populaires sont plus nombreux à se salarier et travaillent plus longtemps, le revenu moyen issu du salariat a tendance à s'égaliser, la classe supérieure touchant à peine moins que la classe inférieure en 2004. Cela suggère fortement des inégalités de salaires, les classes supérieures parvenant à se salarier dans des emplois mieux rémunérés. Si le groupe socio-économique d'origine semble toujours avoir peu d'impact sur la propension des étudiants à souscrire un prêt public et sur le montant de ce prêt, ce n'est pas le cas dans le domaine des crédits commerciaux. Le montant emprunté en 2004 augmente au fur et à mesure que l'on descend dans la hiérarchie des groupes socio-économiques. Il est en moyenne de 1469£ dans la classe inférieure, soit 60% de plus par

rapport à la classe supérieure¹⁴. Fort logiquement, on retrouve les mêmes évolutions quant à la dette moyenne déclarée par l'étudiant au moment de l'enquête¹⁵. Si elle a augmenté de 57% pour les classes supérieures de 1998 à 2004, la hausse a été pour les classes intermédiaires et pour les classes inférieures respectivement de 89% et 72%. Ces deux franges de la population déclaraient une dette moyenne d'environ 6000£ en 2004, un montant de moitié plus élevé que celui déclaré par les classes supérieures.

Graphique 5 (Source : SIES 2000)



Graphique 6 (Source : SIES 2006)



Les conservateurs ont étendu dans toutes les classes le poids du salariat et de l'endettement. Ils ont valorisé trois nouveaux postes de financement dont le poids est légèrement plus

¹⁴ Ces inégalités constatées quant au montant moyen du crédit emprunté par l'étudiant au moment de l'enquête n'existaient pas lors de l'enquête de 1993. Même si les différences méthodologiques des deux enquêtes peuvent nuancer la comparaison, les deux enquêtes indiquent que le montant déclaré par l'étudiant a été multiplié par 4 en valeur réelle pour les classes supérieures de 1992 à 2004 alors qu'il l'a été par 7 dans les classes inférieures.

¹⁵ La dette moyenne est ici minorée par le montant d'épargne déclaré au moment de l'enquête.

important dans les classes inférieures. Si les travaillistes semblent avoir égalisé le poids de ces postes entre les différentes classes sociales, ils ont continué de le valoriser, entraînant un déplacement plus qualitatif des inégalités de classe au niveau des heures travaillées, du salaire perçu et de la propension à recourir aux prêts commerciaux.

4. Un accès généralisé à des études sous condition de travail et d'endettement

L'expansion de l'enseignement supérieur génère un double mouvement. Si elle maintient, accentue et recompose les divisions entre groupes socio-économiques, elle accompagne un mouvement général et durable présentant une certaine homogénéité. Par les politiques publiques d'enseignement supérieur menées depuis une vingtaine d'années, les décideurs politiques britanniques sont parvenus à imposer un mouvement touchant aujourd'hui la quasi-totalité des étudiants à temps plein et à temps partiel. Les étudiants anglais présentent aujourd'hui une nouvelle consistance sociologique. Leur statut et leur accès à l'enseignement supérieur ont désormais pour condition un endettement croissant et la pratique plus ou moins continue d'une activité salariée. Ce mouvement est d'autant plus remarquable qu'il concerne une population de plus en plus importante et qu'il a su dépasser le changement de gouvernement en 1997. Ce mouvement éclaire sous un nouveau jour les accords entre conservateurs et travaillistes, entrevues dans la première partie.

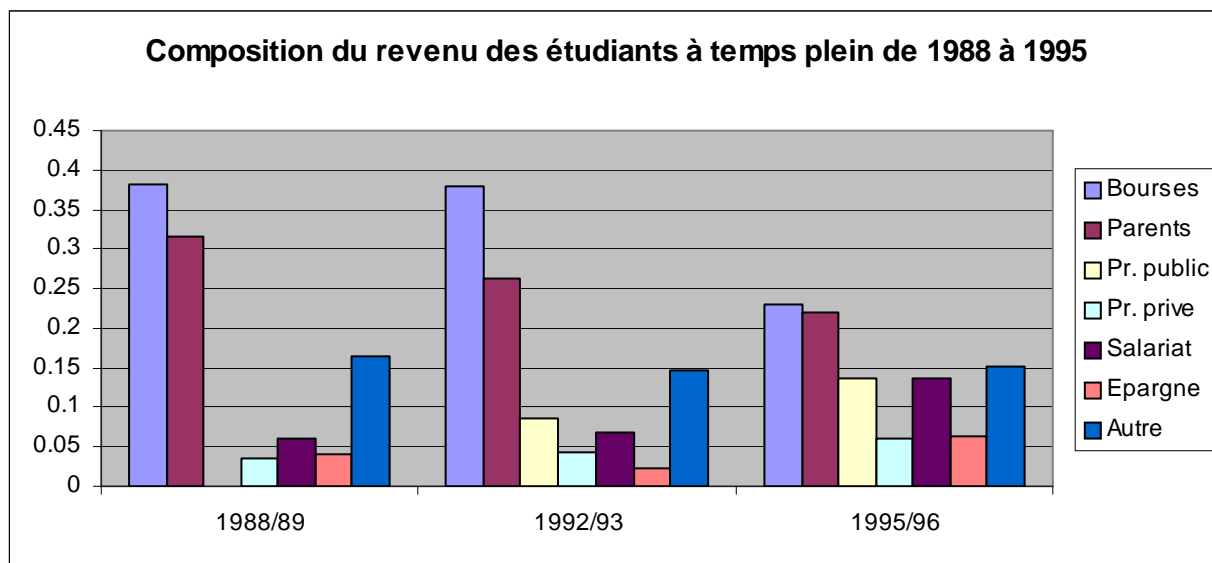
4.1. Endettement et salariat croissants des étudiants à temps plein

Un mouvement général d'endettement et de recours au salariat s'amorce chez les étudiants à temps plein dès l'introduction des prêts en 1990. Le graphique 7 montre que la baisse progressive du soutien parental et surtout des bourses, est compensée par l'augmentation des revenus salariaux et des prêts de la SLC à hauteur de 14% chacun, la part du crédit commercial augmentant également.

Le mouvement est similaire sous l'ère travailliste. A la baisse des bourses et de la contribution parentale répond une hausse du poids moyen des prêts publics et de l'activité salariée. Ces deux derniers éléments voient leur poids passer de 42% à 55%. Par ailleurs, 56% des étudiants à temps plein travaillent en 2004 durant l'année universitaire. Si la proportion était plus importante (62%) en 1998, d'autres changements alimentent la thèse d'une place

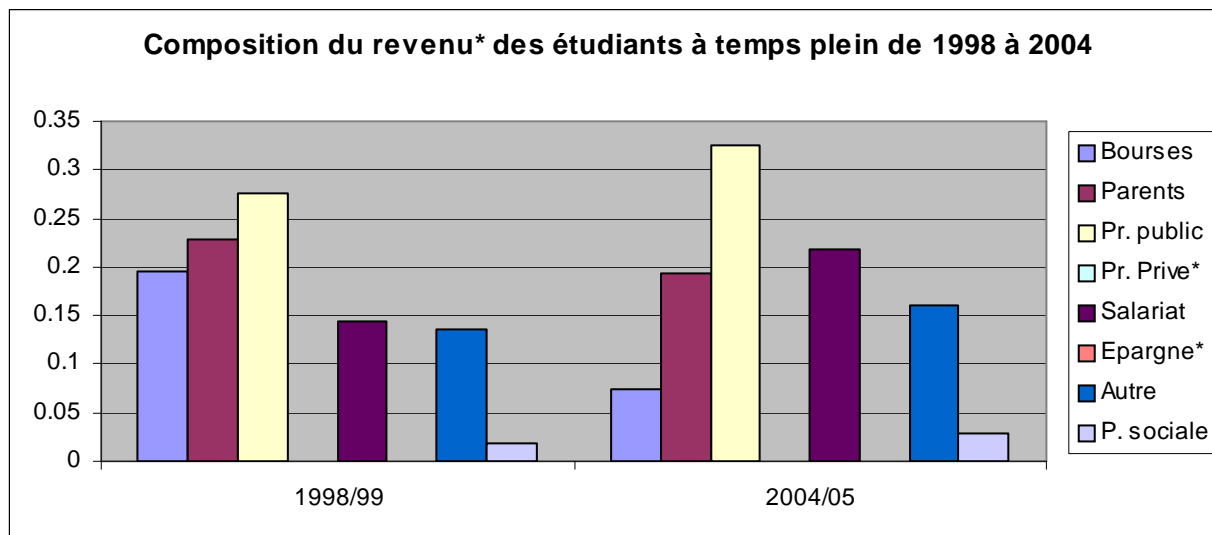
croissante accordée au salariat. Ils sont 39% à exercer un emploi continu durant l'année universitaire en 2004, contre 23% en 1998. Le temps de travail moyen augmente et le salaire moyen perçu durant l'année universitaire a plus que doublé en valeur réelle. Enfin, ils sont 86% (contre 82% en 1998 et 71% en 1995) à exercer un emploi durant les vacances d'été¹⁶. Ils sont 22% (contre 27% en 1998) à recourir à des prêts bancaires dont le montant moyen a doublé depuis 1998. La dette moyenne déclarée a elle aussi doublé.

Graphique 7 (Source : SIES 2000)



Graphique 8 (Source : SIES 2006)

* : La méthode de mesure du revenu est ici différente de la précédente. Elle exclut l'épargne et les crédits commerciaux. Les prestations sociales ne sont plus intégrées au poste « autre ».



¹⁶ L'impact financier de cette activité estivale est loin d'être négligeable. Traitée à part dans chacune des enquêtes pour des raisons méthodologiques, l'étude de 2004 estime que cette activité double les revenus salariaux moyens perçus chaque année par les étudiants à temps plein.

4.2. Le maintien et la reconnaissance d'un mode d'accès fondé sur les revenus salariaux : les études à temps partiel

Les études à temps partiel ont elles aussi bénéficié de l'expansion depuis 1987 (cf tableau 1, *supra*). Leur reconnaissance publique et la remise en cause des inégalités financières qui les touchaient durant les mandats conservateurs sont annoncées dans le rapport Dearing (1997). Les gouvernements travaillistes s'efforceront par la suite de les intégrer au système de soutien étudiant, par le biais de prêts, puis par le biais de bourses.

Les enquêtes de 1999 et de 2005 détaillent la composition de leurs revenus. La majeure partie de leur revenu (à hauteur de 80%) continue de provenir de leur activité salariée. Ils sont plus de 80% à exercer ce type d'activité durant l'année universitaire. La hausse des dépenses liées aux études (à hauteur de 20%) semble malgré les aides travaillistes, les avoir contraints à recourir davantage au crédit commercial. Ils sont plus nombreux à souscrire un prêt commercial, le taux passant de 50% à 56%, et le montant moyen des prêts bancaires souscrits a augmenté de 50%. La dette moyenne déclarée augmente dans les mêmes proportions.

4.3. Une infime minorité d'étudiants résiste à ce mouvement général

En 2004, 20% des étudiants à temps plein¹⁷ continue malgré le coût croissant des études supérieures (cf tableau 2, *supra*) de ne pas solliciter les prêts publics. 46% d'entre eux expliquent le choix de ne pas s'endetter par l'assertion suivante : « Je n'ai pas besoin d'argent ». Vient ensuite pour 42% d'entre eux une aversion marquée pour l'emprunt, la crainte pour 33% de ne pas pouvoir assumer à l'avenir le remboursement, l'influence des parents ou du partenaire pour 24% et la préférence marquée pour l'activité salariée par rapport aux prêts pour 24%. L'enquête de 1995 avait posé la même question aux étudiants qui refusaient à l'époque de solliciter les prêts publics. Même si la méthodologie était différente puisque les étudiants ne pouvaient donner qu'une seule réponse, les mêmes raisons étaient mises en avant : 26% mettaient en avant qu'ils n'étaient pas dans le besoin, 19% qu'ils n'aimaient pas emprunter, 17% l'influence familiale et 16% leur aversion pour la dette. Les critères de classe ajoutés dans l'enquête de l'époque montraient que les première et troisième raisons

¹⁷ La proportion est similaire depuis 1999.

récoltaient près des trois quart des suffrages dans la classe n°I et que les autres raisons concernaient davantage les autres classes.

Une analyse de classe plus fine et plus approfondie que celle proposée dans les enquêtes de 1999 et 2005 permettrait d'en dire davantage sur le profil de cette population apparemment traversée par une certaine dualité. Elle permettrait de savoir si le rejet de l'endettement accompagne ou non une activité salariée. Il est possible aussi que la nouvelle hausse des frais d'inscription en 2006 ait modifié le point de vue de cette population sur les prêts publics.

Conclusion

Les politiques publiques d'enseignement supérieur menées depuis 1987 au Royaume-Uni ont organisé l'expansion de l'enseignement supérieur, par le biais notamment d'un doublement des effectifs accédant à ce niveau d'éducation. Le développement auto-renforcé des frais d'inscription et des prêts étudiants a toujours eu vocation à garantir un financement durable et équitable de cette politique, en légitimant une participation financière du diplômé au coût de ses études.

Il a généré un mouvement quasi-universel d'endettement et de salarisation des étudiants. Ce mouvement est fondé d'une part sur le développement et la reconnaissance des études à temps partiel, et d'autre part sur le recours à l'endettement et l'exercice d'une activité salariée par les étudiants à temps plein. Il permet à une population de plus en plus importante d'accéder à un niveau d'éducation dans des conditions et des contraintes de financement de plus en plus homogènes. La composition des revenus étudiants montre toutefois des différences entre classes sociales et selon les modalités d'études. Au-delà des dispositifs publics de soutien, ces inégalités portent surtout sur les emplois occupés (rémunération, temps de travail, ...) et sur la propension à recourir à l'endettement commercial.

Ce mouvement donne une nouvelle perspective aux objectifs de la politique d'expansion. La politique adoptée répond aux besoins des entreprises du secteur bancaire car elle encourage le recours aux prêts commerciaux. Plus généralement, la hausse concomitante des frais d'inscription et de l'endettement étudiant a aussi accompagné (si ce n'est, permis) une entrée dans l'enseignement supérieur sans sortie du marché du travail dans un pays où il est de tradition que les jeunes exercent parallèlement à leur scolarité une activité rémunérée peu qualifiée (Ball, David, Davies et Reay, 2001 ; Van de Velde, 2008). En somme, cette politique est peut-être l'occasion de concilier les besoins en main d'œuvre différenciés (dans

le temps et entre les secteurs d'activité) du territoire britannique. Le degré d'effectivité de la dette et les conditions d'emploi durant et après les études sont dès lors susceptibles d'accroître des inégalités de salaire que la politique d'expansion était pourtant censée remettre en cause.

Le développement des frais d'inscription et de l'endettement pourrait en effet accentuer les exigences de salaire de diplômés dorénavant plus nombreux, et dans le même temps soutenir par le salariat étudiant la pression à la stagnation des salaires sur les segments les moins qualifiés du marché du travail. Le cas de certaines professions très qualifiées aux Etats-Unis (Vinokur, 2007) et les rémunérations moyennes déclarées par les étudiants salariés lors de l'année universitaire 1998/99¹⁸ contribuent à valider cette hypothèse.

¹⁸ L'enquête de l'époque (Calender et Kemp, 2000 ; p. 117) met en évidence que le salaire horaire moyen des étudiants exerçant une activité salariée est inférieur aux moyennes nationales, quelle que soit la classe d'âge d'appartenance et quelles que soient les modalités d'études (à temps plein ou à temps partiel).

Bibliographie

- BALL S., DAVID M., DAVIES J. et REAY D., 2001, « Choices of degree or degrees of choice ? Class, "race" and the higher education choice process », *Sociology*, Vol. 35, N°4, pp. 855-874.
- CALLENDER C., 2002, « The costs of widening participation: contradictions in New Labour's student funding policies », *Social Policy and Society*, pp. 83-94.
- CALLENDER C. et KEMP, 2000, *SIES 1998/99 Changing student finances: income, expenditure and the take-up of student loans among full- and part-time higher education students in 1998/99*, DfEE.
- CALLENDER C., 1996, *SIES 1995/96 Student finances: income, expenditure and take-up of student loans*, Policy Studies Institute.
- CARPENTIER, V., 2004, *Historical Statistics on the Funding and Development of the UK University System, 1920-2002*, UK Data Archive, <http://www.data-archive.ac.uk>.
- CASTA A., 2007, *L'action publique dans les ressources financières étudiantes en France et en Angleterre depuis les années 80 : bourses et prêts*, Mémoire de Master 2, Université Paris X Nanterre.
- CEBULLA A., CONNOR H., FINCH S., HILLAGE J., HUNT W., JONES A., LOUKAS G., PARFREMENT J., POLLARD E. et TYERS C., 2006, *SIES 2004/05*, DfES.
- CLARKE C., 2003, *The future of higher education, white paper on higher education*, DfES.
- DEARING R. (sous la dir.), 1997, *Higher Education in a learning society*, National Committee of Inquiry into Higher Education.
- DEER C., 2004, « The expansion of higher education: economic necessity or hyper-inflation? », in *Balancing the skills equation*, HAYWARD G. et JAMES S. (coord.), Bristol, Policy Press.
- DfES, 2004a, *Moving toward a single combined grant for higher education*, DfES.
- DfES, 2004b, *Student debt*, DfES.
- DfES, 2006, *Widening participation in higher education*, DfES.
- LE GALES P., 1993, *Politique urbaine et développement local*, Paris, L'Harmattan.
- LE GALES P., 2004, « Contrôle et surveillance: la restructuration de l'Etat en Grande-Bretagne » in *Gouverner par les instruments*, LASCOUMES P. et LE GALES P. (dir.), Les Presses de Science Po.
- NUS, 2007, *The great higher education funding debate*, NUS.
- PENNELL H. et WEST A., 2005, « The impact of increased fees on participation in higher education in England », *Higher Education Quarterly*, Vol. 59, N°2, avril 2005, pp. 127-137.
- SLC, 1998, *Statistics of education : student support, England and Wales, 1996/97*, SLC.
- SLC, 2007, *Student loan for higher education in England, financial year 2006/07 (provisional)*, SLC, First Release.
- STANTON G., 2008, « Access to higher education in England: its position within the wider educational ecology », in *Unfinished business in widening participation*, COPLAND G., SACHDEV D. et FLINT C. (ed.), LSN.

UUK, 2006, *Part-time students and part-time study in higher education in the UK : a survey of students' attitudes and experiences of part-time study and its costs 2005/06*, UUK, strand 3.

VAN DE VELDE C., 2008, *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF.

VINOKUR A., 2007, « Study Now, Pay Later. Endettement étudiant et restructuration de l'enseignement supérieur », in *Pouvoirs et financement en éducation, Qui paye décide ?*, A. VINOKUR (coord.), Paris, L'Harmattan (Educations et sociétés).

WINDLE R., 1989, *SIES 1988/89*, Research Services Limited.

WINDLE R., 1993, *SIES 1992/93*, Research Services Limited.